



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04345296595808

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 890

facture d'électricité offre de marché

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

contrat n° 805288

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A209 étage 2 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519207E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 1 067 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	199,72 €
TVA	43,93 €
autres taxes	36,35 €

total TTC 280,00 €

**Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.**

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe					€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 13/01/2022				compteur n° 81196112936360			
heures pleines	5 407	6 147	1	740			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				521	0,18512	96,45	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				219	0,18512	40,54	
heures creuses	2 105	2 432	1	327			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				230	0,12784	29,40	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				97	0,12784	12,40	
total HT						199,72	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021				752	0,00663 € / kWh	4,99	
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022				315	0,00663 € / kWh	2,09	
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021				752	0,003315 € / kWh	2,49	
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021				752	0,0225 € / kWh	16,92	
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022				315	0,0258291 € / kWh	8,14	
cta				7,84	21,93 %	1,72	
tva réduite				22,65	5,50 %	1,25	
tva				213,42	20,00 %	42,68	
total TTC							280,00

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 44,65 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
09 726 750 51
Coût d'un appel local
référence : 04342257522095

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 787

facture d'électricité offre de marché

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
6 RUE FRANCOIS BONAL
51200 EPERNAY

contrat n° 805290

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A06 rez de chaussée 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519145E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 14/01/2022 : 727 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	140,62 €
TVA	29,91 €
autres taxes	25,31 €

total TTC 195,84 €

**Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.**

Date approximative du prochain relevé 14/02/2022

part fixe					€/an	montant en €
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93
part variable					€/kWh	montant en €
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)		
du 01/12/2021 au 14/01/2022						
compteur n° 81196112959199						
heures pleines	4 344	4 811	1	467		
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				322	0,18512	59,61
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				145	0,18512	26,84
heures creuses	1 759	2 019	1	260		
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				179	0,12784	22,88
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				81	0,12784	10,36
total HT						140,62
taxes et contributions					assiette	taux
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					501	0,00663 €/ kWh
taxe communale du 01/01/2022 au 14/01/2022					226	0,00663 €/ kWh
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					501	0,003315 €/ kWh
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					501	0,0225 €/ kWh
cspe du 01/01/2022 au 14/01/2022					226	0,0258291 €/ kWh
cta					7,84	21,93 %
tva réduite					22,65	5,50 %
tva					143,28	20,00 %
total TTC						195,84

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 32,51 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énérge SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04347901516243

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 795

facture d'électricité offre de marché

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

contrat n° 805292

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B110 étage 1 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519112E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 1 674 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	292,33 €
TVA	66,40 €
autres taxes	56,05 €

total TTC 414,78 €

**Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.**

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 13/01/2022				compteur n° 81196104406952			
heures pleines	10 568	11 570	1	1 002			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				706	0,18512	130,69	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				296	0,18512	54,80	
heures creuses	5 874	6 546	1	672			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				473	0,12784	60,47	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				199	0,12784	25,44	
total HT						292,33	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 179	0,00663 €/ kWh	7,82
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022					495	0,00663 €/ kWh	3,28
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 179	0,003315 €/ kWh	3,91
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 179	0,0225 €/ kWh	26,53
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022					495	0,0258291 €/ kWh	12,79
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					325,73	20,00 %	65,15
total TTC							414,78

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 63,83 €**
- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.
- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.
- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04372648260810

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 793

contrat n° 805293

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app SGX 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	base
puissance souscrite	36 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519243E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 3 608 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	675,05 €
TVA	150,37 €
autres taxes	123,27 €

total TTC 948,69 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					695,23	57,94	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)	0,17104 0,17104	415,80 201,31	
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 02217601350600			
consommations TH	11 287	14 895	1	3 608			
consommations TH - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				2 431			
consommations TH - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				1 177			
total HT					675,05		
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					2 431	0,00663 €/ kWh	16,12
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022					1 177	0,00663 €/ kWh	7,80
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					2 431	0,003315 €/ kWh	8,06
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					2 431	0,0225 €/ kWh	54,70
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022					1 177	0,0258291 €/ kWh	30,40
cta					28,24	21,93 %	6,19
tva réduite					64,13	5,50 %	3,53
tva					734,19	20,00 %	146,84
total TTC					948,69		

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 162,10 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04366859548094

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 780

contrat n° 805294

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B05 rez de chaussée 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519254E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 1 465 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	270,19 €
TVA	60,61 €
autres taxes	49,26 €

total TTC 380,06 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 81196104394354			
heures pleines	6 479	7 561	1	1 082			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				729	0,18512	134,95	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				353	0,18512	65,35	
heures creuses	2 975	3 358	1	383			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				258	0,12784	32,98	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				125	0,12784	15,98	
total HT						270,19	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					987	0,00663 € / kWh	6,54
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022					478	0,00663 € / kWh	3,17
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					987	0,003315 € / kWh	3,27
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					987	0,0225 € / kWh	22,21
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022					478	0,0258291 € / kWh	12,35
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					296,80	20,00 %	59,36
total TTC							380,06

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 59,11 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04346743773870

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 783

contrat n° 805296

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B02 rez de chaussée 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519219E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 578 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	118,02 €
TVA	24,42 €
autres taxes	20,48 €

total TTC 162,92 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe					€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 13/01/2022				compteur n° 03196175064109			
heures pleines	4 772	5 177	1	405			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				285	0,18512	52,76	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				120	0,18512	22,21	
heures creuses	1 853	2 026	1	173			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				122	0,12784	15,60	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				51	0,12784	6,52	
total HT						118,02	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					407	0,00663 € / kWh	2,70
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022					171	0,00663 € / kWh	1,13
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					407	0,003315 € / kWh	1,35
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					407	0,0225 € / kWh	9,16
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022					171	0,0258291 € / kWh	4,42
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					115,85	20,00 %	23,17
total TTC							162,92

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 27,83 €**
- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.
- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.
- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement. Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04342112804240

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 788

contrat n° 805297

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A05 rez de chaussée 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519121E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 847 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	155,61 €
TVA	33,68 €
autres taxes	29,21 €

total TTC 218,50 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 13/01/2022				compteur n° 02196176852913			
heures pleines	3 432	3 893	1	461			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				325	0,18512	60,16	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				136	0,18512	25,18	
heures creuses	3 703	4 089	1	386			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				272	0,12784	34,77	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				114	0,12784	14,57	
total HT						155,61	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					597	0,00663 €/ kWh	3,96
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022					250	0,00663 €/ kWh	1,66
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					597	0,003315 €/ kWh	1,98
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					597	0,0225 €/ kWh	13,43
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022					250	0,0258291 €/ kWh	6,46
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					162,17	20,00 %	32,43
total TTC							218,50

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 35,65 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
09 726 750 51
Coût d'un appel local
référence : 04367583137092

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 798

facture d'électricité offre de marché

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
6 RUE FRANCOIS BONAL
51200 EPERNAY

contrat n° 805299

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B107 étage 1 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519123E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 658 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	131,80 €
TVA	27,70 €
autres taxes	23,08 €

total TTC 182,58 €

**Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.**

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe					€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 13/01/2022				compteur n° 02196176849530			
heures pleines	4 159	4 626	1	467			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				329	0,18512	60,90	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				138	0,18512	25,55	
heures creuses	1 637	1 828	1	191			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				135	0,12784	17,26	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				56	0,12784	7,16	
total HT						131,80	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					464	0,00663 € / kWh	3,08
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022					194	0,00663 € / kWh	1,29
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					464	0,003315 € / kWh	1,54
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					464	0,0225 € / kWh	10,44
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022					194	0,0258291 € / kWh	5,01
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					132,23	20,00 %	26,45
total TTC							182,58

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 30,66 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
09 726 750 51
Coût d'un appel local
référence : 04345441313606

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
6 RUE FRANCOIS BONAL
51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 889

contrat n° 805301

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A210 étage 2 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519161E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 14/01/2022 : 2 493 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	437,12 €
TVA	100,66 €
autres taxes	82,60 €

total TTC 620,38 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 14/02/2022

part fixe					€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 14/01/2022				compteur n° 03196175067124			
heures pleines	5 584	7 286	1	1 702			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				1 172	0,18512	216,96	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				530	0,18512	98,11	
heures creuses	2 665	3 456	1	791			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				545	0,12784	69,67	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				246	0,12784	31,45	
total HT						437,12	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 717	0,00663 € / kWh	11,38
taxe communale du 01/01/2022 au 14/01/2022					776	0,00663 € / kWh	5,14
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 717	0,003315 € / kWh	5,69
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 717	0,0225 € / kWh	38,63
cspe du 01/01/2022 au 14/01/2022					776	0,0258291 € / kWh	20,04
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					497,07	20,00 %	99,41
total TTC							620,38

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 93,55 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04345007160258

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 892

contrat n° 805302

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A207 étage 2 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519177E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 471 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	99,88 €
TVA	20,10 €
autres taxes	17,00 €

total TTC 136,98 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 81196104369375			
heures pleines	5 040	5 367	1	327			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				220	0,18512	40,73	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				107	0,18512	19,81	
heures creuses	2 071	2 215	1	144			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				97	0,12784	12,40	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				47	0,12784	6,01	
total HT						99,88	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					317	0,00663 € / kWh	2,10
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022					154	0,00663 € / kWh	1,02
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					317	0,003315 € / kWh	1,05
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					317	0,0225 € / kWh	7,13
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022					154	0,0258291 € / kWh	3,98
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					94,23	20,00 %	18,85
total TTC							136,98

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 24,09 €**
- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.
- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.
- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>